Extrait du CGT ARLES

https://www.cgtarles.fr/spip.php?article1276

Loi liberticide : atteinte grave et dangereuse à la liberté fondamentale de manifester

- Actualités -

Date de mise en ligne : samedi 9 fÃ©vrier 2019

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Déclaration de la CGT (06.02.19)

Alors que le 5 février a été une journée de manifestations et de grèves sur tout le territoire à l'appel de la CGT, l'Assemblée nationale a adopté une loi, liberticide, portant ainsi une attaque sans précédent à la liberté fondamentale de manifester. Alors que partout en France un mouvement social aux revendications légitimes continue de prendre de l'ampleur, le gouvernement n'y répond que par la violence, la surdité et les atteintes aux libertés fondamentales...

Lire la suite...

Copyright © CGT ARLES